

Réservé à l'administration

Correction locale

1^{re} correction
N° de la personne correctrice :

2^e correction
N° de la personne correctrice :

3^e correction
N° de la personne correctrice :

Correction centrale

1^{re} correction
N° de la personne correctrice :

2^e correction
N° de la personne correctrice :

3^e correction
N° de la personne correctrice :

Test provincial

**Français arts langagiers – immersion
12^e année (40S)**

**Cahier de l'élève
Compréhension**

La liberté d'expression : un bien ou un mal?



Juin 2025

Manitoba 

Données de catalogage avant publication – Éducation et Apprentissage de la petite enfance Manitoba

Test provincial, français arts langagiers – immersion, 12^e année (40S).
[ressource électronique] Cahier de l'élève : Compréhension – Juin 2025

1. Français (Langue) – Examens.
 2. Tests et mesures en éducation – Manitoba.
 3. Français (Langue) – Français écrit – Test d'aptitude – Manitoba.
 4. Compréhension de la lecture – Tests d'aptitude – Manitoba.
- I. Manitoba. Éducation et Apprentissage de la petite enfance Manitoba.
448.0076

Tous droits réservés © 2025, le gouvernement du Manitoba représenté par le ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance.

Éducation et Apprentissage de la petite enfance Manitoba
Division du Bureau de l'éducation française
Winnipeg (Manitoba) Canada

Tous les efforts ont été faits pour mentionner les sources aux lecteurs et pour respecter la *Loi sur le droit d'auteur*. Dans le cas où il se serait produit des erreurs ou des omissions, prière d'en aviser Éducation et Apprentissage de la petite enfance Manitoba.

Dans le présent document, les textes produits par le Bureau de l'éducation française peuvent être reproduits à des fins éducationnelles non commerciales à condition que la source soit mentionnée.

Les sites Web mentionnés dans le présent document pourraient faire l'objet de changement sans préavis.

Les opinions et les idées exprimées dans les ouvrages reproduits dans le présent cahier représentent le point de vue des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position du gouvernement du Manitoba. Les ouvrages ont été choisis dans le but d'exposer les élèves à une variété de perspectives relatives au thème du test.

Dans le présent document, le genre masculin appliqué aux personnes est employé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Compréhension

Durée : 150 minutes

Temps supplémentaire : 30 minutes

Tâches analytiques

Directives

- Vous visionnerez le document audiovisuel deux fois. Pendant le visionnement, faites votre prise notes aux pages 3 et 4.
- Vous devrez répondre à **l'UNE** des deux tâches analytiques suivantes en vous référant particulièrement au stimulus indiqué en haut de chaque tâche.
- **Pour la tâche analytique, vous devrez fournir une réponse développée et bien organisée d'au moins 300 mots.**
- **Votre réponse devra s'appuyer sur au moins deux éléments pertinents provenant des documents du test.**
- N'oubliez pas que les documents du test auxquels vous pouvez vous référer comprennent les textes du *Cahier de préparation* et le document audiovisuel.
- N'oubliez pas de détacher la page de prise de notes, d'y inscrire votre numéro de cahier et de l'insérer dans votre *Cahier de préparation* avant de rendre celui-ci à votre enseignant à la fin de la session.

Règlements particuliers

- **Aucune tricherie ne sera tolérée.** Le cas échéant, **la note zéro** sera accordée au test provincial.
- Il faut que vous indiquiez **clairement vos références et citations**.
Par exemple : Pour chaque texte auquel vous vous référez, indiquez l'auteur ou le titre et le paragraphe ou la ligne.
Si vous vous référez au document audiovisuel, indiquez le nom ou le titre de fonction de l'intervenant.
- Écrivez lisiblement **au stylo** afin d'éviter toute pénalité.

Conseils

- Organisez votre temps de façon efficace.
- N'hésitez pas à relire les textes et à revoir votre prise de notes du document audiovisuel avant de répondre à la tâche choisie.
- Consultez des dictionnaires unilingues et bilingues.
- Utilisez les feuilles supplémentaires aux pages 6 et 8 si vous en avez besoin.

Prise de notes — Document audiovisuel

Titre : La liberté d'expression assassinée

Auteur : L'actualité en revue et Second Regard

Animateur : Patrice Roy, Alain Grevier, Stephan Gravel

Les pistes pour la prise de notes

Intervenants :

Patrice Roy, Animateur, *L'actualité en revue*

Alain Grevier et Stephan Gravel, Animateurs, *Second Regard*

Philippe Val, Directeur de Rédaction, *Charlie Hebdo*

Cabu, Collaborateur de *Charlie Hebdo*

François Hollande, ancien Président de la France

Hassen Chalghoumi, Imam de Seine — Saint-Denis

Jean-François Nadeau, Directeur adjoint de l'information, *Le Devoir*

Prise de notes — Document audiovisuel

Intervenants :

Caroline Locher, Directrice générale, Fédération professionnelle des Journalistes du Québec

Michel Garneau, alias Garnotte, Caricaturiste, *Le Devoir*

Porte-parole du Ministère de l'intérieur

Sandrine, de Bruxelles

Divers intervenants

Note : Les noms des terroristes intégristes sont : Amedy Coulibaly, Chérif et Saïd Kouachi

Compréhension

Tâches critiques

Directives

- Vous devrez répondre à l'UNE des deux tâches critiques suivantes en vous référant particulièrement au stimulus indiqué en haut de chaque tâche.
- **Pour la tâche critique, vous devrez exprimer votre point de vue de façon développée et bien organisée dans un texte d'au moins 300 mots.**
- **Votre réponse devra s'appuyer sur au moins deux éléments pertinents provenant des documents du test qui justifient votre réponse.**
- N'oubliez pas que les documents du test auxquels vous pouvez vous référer comprennent les textes du *Cahier de préparation* et le document audiovisuel.

Règlements particuliers

- **Aucune tricherie ne sera tolérée.** Le cas échéant, **la note zéro** sera accordée au test provincial.
- Il faut que vous indiquiez clairement **vos références et citations**.
Par exemple : Pour chaque référence au document audiovisuel, indiquez le nom ou le titre de fonction de l'intervenant.
Pour chaque texte auquel vous vous référez, indiquez l'auteur ou le titre et le paragraphe ou la ligne.
- Écrivez lisiblement **au stylo** afin d'éviter toute pénalité.

Conseils

- Organisez votre temps de façon efficace.
- N'hésitez pas à relire les textes et à revoir votre prise de notes du document audiovisuel avant de répondre à la tâche choisie.
- Consultez des dictionnaires unilingues et bilingues.
- Utilisez les feuilles supplémentaires aux pages 12 et 14 si vous en avez besoin.

Critères d'évaluation pour les tâches de Compréhension

	5	4	3	2	1	0
Apprentissages Lire, Visionner, Ecrire La compréhension : 1 - Respect de l'intention de communication 2 - Élaboration de la compréhension 3 - Inclusion d'informations et de références qui appuient et font progresser les idées	Le texte respecte précisément l'intention de communication. L'explication est réfléchie et exprime en profondeur des idées pertinentes. Les informations et les références soutiennent et renforcent adroitement la progression des idées.	Le texte respecte très bien l'intention de communication. L'explication est claire et contient des idées détaillées. Les informations et les références sont bien choisies et assurent une progression appropriée des idées.	Le texte respecte généralement l'intention de communication. L'explication est adéquate et contient des idées générales. Les informations et les références sont adéquates et permettent une certaine progression des idées.	Le texte respecte partiellement l'intention de communication. L'explication est limitée et contient des idées superficielles. Les informations et les références sont peu nombreuses, insuffisantes, ou nuisent à la progression des idées.	Le texte respecte à peine l'intention de communication. La réponse est vague. Les informations et les références sont imprécises, voire erronées.	Non-respect de la tâche OU Manque évident de compréhension de la tâche. OU Absence de référence aux textes, au document visuel ou au document audiovisuel, selon le cas
	3					
La cohérence : 1 - Organisation des idées et construction de paragraphes (organisateurs textuels) 2 - Harmonisation des temps verbaux	Le texte est bien organisé : les idées sont exprimées de façon claire et bien enchaînée. L'harmonisation des temps verbaux est précise.	Le texte est organisé de façon adéquate : les idées sont exprimées de façon progressive. L'harmonisation des temps verbaux est appropriée.	Le texte est organisé de façon adéquate : les idées sont exprimées de façon progressive. L'harmonisation des temps verbaux est appropriée.	Le texte est peu organisé : les idées sont exprimées de façon simpliste. L'harmonisation des temps verbaux est limitée.	Le texte manque d'organisation : les idées sont exprimées de façon inachevée. L'harmonisation des temps verbaux est rudimentaire.	0
	2					
Les règles de la langue : 1 – Emploi des formes grammaticales 2 – Emploi du vocabulaire 3 – Emploi des structures syntaxiques 4 – Orthographe d'usage	La qualité de la langue est bonne et permet une expression efficace. Les formes grammaticales sont souvent correctes. Le vocabulaire est varié. Certaines structures syntaxiques sont efficaces. L'orthographe est souvent correcte.	La qualité de la langue est limitée malgré de nombreuses impropriétés. La grammaire est souvent inexacte. Le vocabulaire est limité. Plusieurs structures syntaxiques sont incorrectes. L'orthographe est parfois correcte.	La qualité de la langue est limitée malgré de nombreuses impropriétés. La grammaire est souvent inexacte. Le vocabulaire est limité. Plusieurs structures syntaxiques sont incorrectes. L'orthographe est parfois correcte.	La qualité de la langue est très limitée, voire incompréhensible. Il y a de nombreuses erreurs fondamentales de grammaire. Le vocabulaire est insuffisant. Le plupart des structures syntaxiques sont incorrectes. L'orthographe est rarement correcte.	0	0